



Edité le : 14/10/2019

Rapport d'analyse Page 1 / 2

COMMUNAUTE DE COMMUNE VALLEE DE L'HERAULT
BERENICE RIVIERE

2 PARC D'ACTIVITES DE CAMALCE
BP 15
34150 GIGNAC

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par ().**

Identification dossier : LSE19-179823
Identification échantillon : **LSE1910-32286-1** **Analyse demandée par :** ARS DT DE L'HERAULT
N° Analyse : 00229470 **N° Prélèvement :** 00229546
Nature: Eau de distribution
Point de Surveillance : CENTRE ANIANE **Code PSV : 0000000324**
Localisation exacte : HABITATION, robinet cuisine, 5 place des penitents
Dept et commune : **34 ANIANE**
UGE : 0128 - CC. VALLEE DE L'HERAULT
Type d'eau : T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
Type de visite : D1 **Type Analyse :** D1 **Motif du prélèvement :** CS
Nom de l'exploitant : CTE COMMUNES VALLEE HERAULT
 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCE
 BP 15
 34150 GIGNAC
Nom de l'installation : CC. VH - ANIANE **Type :** UDI **Code :** 000317
Prélèvement : Prélevé le 11/10/2019 à 10h15 Réception au laboratoire le 11/10/2019 à 14h47
 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / BERGEON Pauline
 Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine
 Conditions de prélèvements : IND
 Flaconnage CARSO-LSEHL
 MME.CABART
Traitement : CHLORE

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Date de début d'analyse le 11/10/2019 à 16h34

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain Température de l'eau	34D1	20.0	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	25	#

.../...

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité		
pH sur le terrain	34D1	7.6	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523		6.5	9 #	
Chlore libre sur le terrain	34D1	0.15	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#	
Chlore total sur le terrain	34D1	0.16	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#	
Analyses microbiologiques									
Microorganismes aérobies à 36°C 44h (PCA) (**)	34D1	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#	
Microorganismes aérobies à 22°C 68h (PCA) (**)	34D1	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#	
Bactéries coliformes à 36°C (**)	34D1	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1			0 #	
Escherichia coli (**)	34D1	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0		#	
Entérocoques intestinaux (Streptocoques fécaux) (**)	34D1	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0		#	
Spores de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs (**)	34BSIR	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2			0 #	
Caractéristiques organoleptiques									
Aspect de l'eau	34D1	0	-	Analyse qualitative					
Odeur	34D1	0 Chlore	-	Qualitative					
Saveur	34D1	0 Chlore	-	Qualitative					
Couleur	34D1	0	-	Qualitative					
Turbidité	34D1	0.13	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027			2 #	
Analyses physicochimiques									
Analyses physicochimiques de base									
Conductivité électrique brute à 20°C au laboratoire	34D1	523	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888				
Conductivité électrique brute à 25°C au laboratoire	34D1	584	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888				
Cations									
Ammonium	34D1	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2			0.10 #	

34D1 ANALYSE (D1) EAU DE DISTRIBUTION (ARS34-2015)

34BSIR ASR (ARS34-2017)

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par le décret 2001-1220 du 20/12/2001 modifié pour les eaux destinées à la consommation humaine pour les paramètres analysés.

Jean-christophe D'OLIVEIRA
Directeur Qualité

